

**Vision de Caritas International Belgique
par Bernard Ryelandt**

**Vice-Président
Caritas International**

Si, à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de Caritas Belgique, notre organisation Caritas International¹ a choisi le thème « Migration et développement », c'est non seulement parce qu'il est très important et d'actualité, mais aussi parce qu'il correspond aux trois grands volets de l'action de Caritas : l'urgence, le développement dans une perspective de plus long terme, l'accueil et l'accompagnement des migrants chez nous.

Je précise tout de suite qu'aujourd'hui nous laissons de côté la question des visas de courte durée, pourtant importante pour la circulation et les contacts de ceux qu'on appelle les porteurs de dialogue, aspect si nécessaire dans le climat actuel d'ignorance et de méfiance mutuelles. Je renvoie aux conclusions d'un séminaire organisé en mars dernier par l'institut MEDEA. Il ne sera pas non plus spécifiquement question des réfugiés, quoique Caritas intervienne pour eux en veillant au respect de leurs droits.

La session de ce jour a été préparée depuis mars dernier par 5 ateliers qui ont porté sur : les envois de fonds des migrants vers les lieux d'origine (remittances), l'impact positif des migrations et l'intégration des migrants chez nous ; les retours volontaires ; la migration circulaire ; les causes des migrations et leurs conséquences pour le développement ; le coût humain de la migration.

Cette session-ci n'est pas le fruit de travaux de recherche originaux et approfondis menant à des découvertes nouvelles. En effet, beaucoup a déjà été dit et discuté sur ce thème qui est tout à fait à l'ordre du jour et fait l'objet de nombreuses recherches et réunions depuis un certain temps, dans des organismes spécialisés et jusqu'au niveau par exemple de l'Europe et des Nations Unies, sans oublier de citer Caritas Internationalis et Caritas Europa.

Plus modestement, nous voudrions, sur la base de connaissances et d'idées existantes, dessiner une approche positive du phénomène de la migration. Une telle approche nous paraît possible et elle est nécessaire, pratiquement et aussi moralement, en particulier dans l'inspiration chrétienne qui est celle de Caritas. C'est le message que nous souhaitons adresser au grand public, si troublé actuellement par ces problèmes.

Si notre approche est positive, c'est sans pour autant verser dans un angélisme naïf ou la politique du « il n'y a qu'à... ». On peut comprendre qu'un tel simplisme existe chez certaines ONG (qui, du coup, perdent de leur crédibilité) en présence des simplismes inverses visant au rejet des migrants. Cependant les problèmes liés à la migration sont nombreux et difficiles, notamment en rapport avec les migrations illégales et l'intégration des migrants chez nous. L'essentiel est de les traiter sérieusement et positivement en vue de solutions constructives, en évitant les attitudes soit naïves, soit d'exclusion. Ces dernières sont hélas fréquentes, soit dans la population, soit chez des pouvoirs publics qui s'enferment dans des politiques de protection et de rejet, sans issue ni vision.

Avant d'en venir au relevé des éléments saillants évoqués lors des ateliers préparatoires, il peut être utile de mentionner ou de rappeler d'abord quelques considérations de base.

Rapports entre migration et sous-développement

Même s'il s'agit de causes tout à fait importantes, le sous-développement –et les guerres- ne sont pas les seules causes des migrations. Il est cependant essentiel de lutter contre la pauvreté qui pousse tant de gens au désespoir et à la migration. Mais l'action pour le développement ne doit pas se faire avant tout pour limiter le risque de migration ; elle a d'abord sa raison d'être en soi.

¹ Dans la suite du texte, Caritas désigne Caritas International Belgique, sauf si c'est précisé autrement.

Ceci peut utilement être rappelé aux autorités en Europe, lorsqu'elles tendent parfois à reporter sur des pays tiers le poids de la lutte contre la migration illégale et à leur imposer des retours bien peu volontaires pour pouvoir bénéficier de leur aide au développement.

Droits de l'homme

Le principe de base qui doit présider au traitement des migrants est celui des droits de l'homme, des droits des migrants qui sont définis dans une convention des Nations Unies. Ceci mérite d'être rappelé aux gouvernants qui se refusent à signer et ratifier cette convention (notamment les Européens) et qui sacrifient ces droits à des politiques de rejet et de protection contre les migrations. Cela doit également être souligné pour l'opinion publique, trop souvent obnubilée par les effets négatifs ou difficiles des migrations et qui sacrifierait trop aisément l'aspect humain de la question.

Il y a des migrants légaux et des illégaux.

Les migrations illégales posent des problèmes particulièrement aigus et relèvent souvent de pratiques inadmissibles comme le trafic d'êtres humains et l'exploitation de malheureux. Mais : 1) tous sont des hommes ; 2) les politiques officielles créent souvent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. En effet, en voulant refuser la migration légale ou en cherchant à l'organiser trop exclusivement au profit de nos économies, on aggrave la migration illégale, d'une part sans l'empêcher réellement, d'autre part en favorisant les pratiques inadmissibles qui y sont liées, enfin en s'empêchant d'organiser une politique de migration intelligente et humaine avec ses possibilités d'effets positifs sur les plans économique social et culturel. J'y reviendrai.

Un problème-clé et particulièrement difficile est celui de l'intégration des migrants dans nos sociétés, en évitant des politiques ou pratiques d'assimilation abusives. De ce point de vue, il y a de grandes différences entre les migrants de première génération et ceux (souvent dotés d'une nationalité européenne) de deuxième ou troisième génération. Le deuxième atelier préparatoire a largement débattu de ces questions.

Points saillants évoqués lors des ateliers préparatoires

L'exposé qui suit puise dans les constats et les idées émis lors des ateliers préparatoires. Ils ont été très riches en exposés très intéressants et en débats animés. Je ne peux donc nullement prétendre à être exhaustif ; je voudrais seulement évoquer un certain nombre de points qui me paraissent particulièrement instructifs et importants pour les attitudes à avoir et les politiques à adopter. Je ferai cela par thèmes successifs, sans suivre exactement la structure ni l'ordre des ateliers.

Causes des migrations

Parmi les causes, il y a bien entendu le sous-développement, la pauvreté, ainsi que les conflits, civils et internationaux. Il y a aussi toutes sortes de discriminations et violences à l'encontre d'individus et de groupes.

Au sous-développement s'ajoutent souvent des pressions sociales pour que des jeunes émigrent, à l'exemple de leurs prédécesseurs, pour que la communauté d'origine puisse bénéficier de leurs envois de fonds. Dans certaines régions, l'émigration a ainsi tendance à s'autoalimenter et s'amplifier.

A tout cela s'ajoute la croyance erronée en un Eldorado ou la diffusion d'informations sciemment biaisées pour induire à migrer et pour recruter de la main-d'œuvre bon marché. D'où l'importance de bonnes campagnes de rectification de l'information dans les pays d'origine.

La migration est loin de concerner seulement l'Europe ou les pays riches. Beaucoup de pays pauvres accueillent bien plus, certainement de réfugiés, aussi de migrants, que nous. Des pays comme le Liban sont à la fois, et à grande échelle, des pays d'origine et d'accueil de migrants. Et enfin il ne faut pas oublier le nombre considérable de personnes déplacées par les conflits à l'intérieur de leur propre pays, dans des conditions souvent déplorables (cfr. le Darfour) et qu'il faut absolument aider. A signaler également qu'il y a de plus en plus de femmes qui migrent, même en dehors du regroupement familial ; elles sont souvent bien plus exposées aux violations de leurs droits.

Une dernière considération : l'appel à migrer chez des ressortissants de pays pauvres rencontre dans une large mesure, voire est alimenté par une demande de main-d'œuvre, déclarée ou latente, dans nos pays qui en manquent de plus en plus, soit dans des jobs spécialisés, soit pour ce que nos nationaux répugnent à faire, soit encore de façon tout à fait générale.

L'appel migratoire résulte également de nos politiques incohérentes. Si l'on veut, comme Delors, que l'Europe ne soit ni une passoire, ni une forteresse, il faut attaquer le problème des pressions migratoires à la racine, par le développement, réduisant ainsi les différences de revenus et l'attrait de la migration de masse. Or les problèmes de pauvreté sont aggravés par des incohérences entre les politiques des pays développés, notamment entre celles du développement et celles du commerce international, celles-ci minant à maintes reprises les revenus des populations les plus pauvres. On vit dans un monde d'interdépendance. Si on n'aide pas à la création d'emplois chez eux, si même on y met des obstacles, ils viendront les chercher chez nous... Peut-on espérer que cette considération fasse réfléchir nos décideurs et nos meneurs d'opinion ?

Conséquences pour le développement

Les points suivants ont été notés :

- Il y a un réel danger d'exode d'éléments jeunes et dynamiques, affaiblissant ainsi l'élan pour le développement dans des régions fortement affectées par l'émigration. Ceci peut se combiner avec la création d'une mentalité d'assistés, et donc le renoncement à l'effort, quand les transferts des migrants sont importants.
- Le bain drain est fréquemment évoqué, surtout en rapport avec des politiques qui tendent à être en vogue en faveur d'une immigration sélective des plus qualifiés, en fonction de nos besoins. Beaucoup dépend des modalités pratiques. Dans certains cas, il peut se faire que les migrants contribuent au capital de connaissances et d'expérience de leurs pays d'origine, par exemple en cas de migration temporaire ou circulaire, dont il sera question plus loin.
- Certains pays en développement, craignant les effets négatifs de l'émigration, ont pris récemment des mesures pour l'empêcher. Or ceci est une violation du droit à l'émigration quand cela repose sur la contrainte.
- Last but not least, les envois de fonds (remittances) vers les régions d'origine. Ceci fait l'objet de la section thématique suivante.

Les « remittances »

Les montants estimés à leur sujet varient beaucoup. Ils sont effectivement difficilement chiffrables, surtout quand les intéressés passent, souvent par nécessité, par des canaux informels. Le dernier chiffre que j'ai vu cité est de plus de 300 milliards de \$ en 2006. Ils sont en tout cas plusieurs fois supérieurs au montant de l'aide au développement au sens large ; pour certains pays, ils sont tout simplement décisifs pour leur financement et leur balance des paiements. Relevons tout de même qu'il apparaît que les nouveaux migrants et ceux qui viennent pour un temps limité, ainsi que les femmes, tendent à envoyer plus de fonds que ceux de la 2^{ème} génération.

Ces envois de fonds sont souvent mentionnés comme une contribution positive des migrations pour les pays d'origine. Mais ils peuvent parfois avoir des effets négatifs, comme mentionné auparavant. Beaucoup dépend de leur utilisation.

Ils sont de plusieurs types :

- En fonction de leur nature : soit des envois privés individuels, soit des collectes organisées de fonds.
- En fonction des modes de transfert : par des canaux financiers formels ou par des circuits informels. Ils sont souvent difficiles et coûteux, surtout pour les sans-papiers et les plus pauvres. Des progrès sont en cours, mais l'effort doit être poursuivi en matière de facilité et de coût et pour favoriser leur utilisation optimale.
- En fonction de leur utilisation dans les pays bénéficiaires. Ceci est un gros problème, qui demande à être traité de façon nuancée. Les fonds envoyés peuvent être employés soit à des fins de pure consommation, soit pour des constructions d'habitations privées, de mosquées, etc..., soit à des projets susceptibles de créer de l'emploi et des revenus et de générer des processus auto générés de développement. Mais quand il s'agit d'envois de fonds privés, il faut être conscient que les pouvoirs publics ne peuvent imposer ou interdire tel ou tel type d'utilisation. On ne peut qu'encourager et favoriser, en évitant d'étouffer les initiatives et l'originalité. C'est ainsi qu'on peut penser à aider les migrants à jouer ou faire jouer un rôle d'entrepreneur, à monter des projets communautaires ou à organiser des systèmes de collectes de fonds à de telles fins. Des ONG de migrants ont un rôle décisif à jouer à cet égard.

Signalons enfin qu'on a discuté de l'utilité de structures intermédiaires entre les migrants et les bénéficiaires, permettant d'une part une plus grande sécurité et un moindre coût des transferts, favorisant d'autre part les utilisations les plus positives. Le pour et le contre ont été pesés, sans conclusions définitives. Mais il faut noter qu'appel a été fait pour que des ONG européennes comme Caritas ou des Caritas nationales de pays en développement apportent leur appui. Le cas du Rwanda a été cité.

Effets positifs des migrations pour l'Europe

Bien des études académiques et des prises de positions de responsables politiques ont montré sans ambiguïté à quel point l'Europe a besoin de migrants, et par millions. Des déclarations politiques solennelles ont même souligné que les flux migratoires peuvent avoir des effets positifs sur les pays de destination et d'origine, s'ils sont bien gérés (déclaration ministérielle euro-africaine de Rabat, juillet 2006).

Cela est dû aux besoins de notre développement, face à la baisse de la natalité et au vieillissement de la population. Paradoxalement les migrants contribuent d'ailleurs à l'équilibre de nos systèmes de sécurité sociale. Mais il faut aussi considérer les possibilités d'enrichissement culturel apportées par les migrations.

Une tentation fréquente actuellement est de limiter l'immigration à celle de personnes qualifiées dans des domaines où nous en avons particulièrement besoin. Cette tentation existe même chez des responsables sensibles à l'aspect humain des choses. Mieux organiser les migrations est certes nécessaire, mais à condition de ne pas seulement prendre en compte nos propres besoins immédiats ni de négliger les aspects humains et les obligations et droits qui en résultent, par exemple en matière de regroupement familial. On peut d'ailleurs rappeler que des pays à forte immigration ont connu ces dernières années des taux de croissance économique particulièrement rapides, par exemple les Etats-Unis, le Royaume Uni, le Canada, l'Espagne.

La considération essentielle est que les effets positifs, au-delà du besoin, ne sont pas garantis. Ils demandent de bonnes politiques et pratiques d'intégration pour éviter les ghettos, les méconnaissances et incompréhensions, les tensions. Nous y reviendrons.

Le coût humain

Les terribles épreuves qui attendent les candidats à la migration sont trop bien documentées pour qu'il soit utile de s'y étendre longuement. Elles apparaissent avant, pendant et après le voyage, d'autant plus que celui-ci donne lieu à des trafics éhontés et inhumains. Comme l'a encore noté le Commissaire européen Frattini, les politiques en Europe de contrôle et de refoulement des migrants sont un échec. Or elles entraînent des violations de droits de l'homme, y compris d'ailleurs du droit d'asile.

Mais il faut souligner à quel point les épreuves des migrants ne s'arrêtent pas à l'arrivée : incertitudes sur leur sort, ignorance quant aux réalités et procédures locales, fréquente méfiance voire hostilité, difficultés de logement, d'emploi, etc...., séparation de la famille et isolement, chocs culturels,... Comme il a été souligné, les coûts sont affectifs, sociaux, culturels et professionnels. Les discriminations sont fréquentes, les migrants ressentent une profonde contradiction entre la dimension sociale de la vie dans leur culture d'origine (en Afrique par exemple) et l'isolement et l'individualisme qui caractérisent l'Europe. Ils souffrent de l'anonymat qui préside aux procédures administratives dès l'arrivée. Tout cela fait que malheureusement l'enfermement dans des ghettos paraît une solution à tous ces problèmes, avec les inconvénients que cela comporte.

Les problèmes d'intégration

Lors de l'atelier à ce sujet, M. Mark Eyskens a noté qu'il fallait dépasser une multi-culturalité qui impliquait des ghettos et développements parallèles du type des banlieues françaises ou de certains quartiers ou réseaux d'enseignement chez nous. Il convient de favoriser l'interculturalité qui permet une intégration sans assimilation complète.

Le processus d'intégration doit commencer dès l'arrivée du migrant, y compris à l'école. Si possible, il peut même commencer avant le départ, par des programmes d'information et de formation. Mais il doit aussi être continu et s'adresser, quoique de façon bien différente, aux migrants de 2^{ème} génération.

Un processus d'intégration réussi repose sur une série de conditions de base : la lutte contre toutes sortes de discrimination ; l'amélioration des conditions de vie, en particulier dans les quartiers défavorisés ; l'accès à un emploi sécurisé ; une bonne connaissance de la langue (où il reste encore à faire, surtout du côté wallon). Au sujet de la langue, tous ont insisté sur son importance et la nécessité de programmes intensifs, formels, ou moins formels comme au babbelkot ; mais des réserves ont été émises quant à une obligation rigoureuse à cet égard, y compris comme condition d'accès aux autres aspects de l'intégration comme l'accès au logement.

Il a été noté que l'intégration est plus difficile dans une société comme la belge, divisée entre réseaux laïc et religieux, ainsi que sur le plan culturel, et avec de forts clivages sociaux dans l'enseignement. La logique actuelle joue en faveur d'environnements, de réseaux séparés, les migrants en formant un ou plusieurs de plus.

Les cloisonnements renforcent le risque d'identités meurtrières, pour reprendre le mot terriblement juste d'Amin Maalouf. Il n'y a rien de plus dangereux. Ce risque appelle l'apprentissage de la tolérance et le respect de l'altérité, mais aussi l'intérêt actif pour les autres cultures ; la mise en valeur d'exemples concrets d'apports culturels et autres intéressants peut aider. Cela nous amène à la considération de sœur Françoise Coppieters, qu'au-delà de l'intégration à la Belgique, il faut une ouverture au monde entier.

Des exemples concrets et très remarquables de programmes d'intégration ont été exposés lors de l'atelier, par exemple dans les écoles, et celui des onthaalsprogrammas à Bruxelles, avec leurs volets concernant : le milieu social, les traditions et les valeurs ; l'enseignement du néerlandais ; les orientations professionnelles ; l'accompagnement en formation. Egalement l'expérience moins formelle du babbelkot, en particulier pour des femmes qui ont des difficultés très particulières et qu'il est important d'aider et accompagner.

Le problème de l'enseignement mérite une attention toute particulière. On a déjà mentionné :

- le problème des réseaux séparés, d'où l'idée controversée d'une intégration sociale forcée des réseaux.
- l'importance essentielle de l'école pour les primo arrivants.
- l'importance de l'apprentissage de la langue et son approfondissement sur une longue durée.

Il a été montré qu'il est possible que l'école aide à l'intégration entre migrants de diverses cultures et nationalités (surtout lorsqu'il y a plus que deux grands groupes rivaux) et avec les nationaux, à la connaissance et à la compréhension mutuelles, et finalement à la paix.

Pour conclure, je voudrais vous dire mon sentiment personnel sur la fameuse question du voile. En cherchant à proscrire ou circonscrire cet élément culturel, qu'il ait ou non un aspect religieux, on ne contribue aucunement à l'intégration. Bien au contraire, on crispe les attitudes, on alimente des réactions mutuelles de rejet, on renforce les clivages et cela peut même faire l'affaire de fondamentalistes dangereux qui pourraient exploiter la situation en dramatisant plus encore la question du voile.

Les retours volontaires

Il s'agit bien de retours véritablement volontaires, pas sous contrainte.

Même si cela ne concerne qu'un relativement petit nombre de personnes, c'est un phénomène à appuyer, d'autant que ces retours posent pas mal de problèmes. Cela demande de bien informer les candidats au retour, puis d'organiser leur voyage et l'accueil chez eux, une assistance pour le logement, l'emploi et la formation, un accompagnement spécial pour les personnes vulnérables, enfin un suivi ex post des résultats. Notre Caritas

s'est investie dans ce domaine, en collaboration avec les Caritas nationales des pays de retour qui jouent un rôle-clé, et a développé une expertise reconnue. Tout cela peut être dit aussi du retour de réfugiés de leur pays en développement d'accueil à leur pays en développement d'origine. Caritas s'y est investie également.

Il a été noté que les retours sont d'autant plus difficiles que la migration circulaire n'est guère favorisée jusqu'ici (cfr plus loin). Par contre la préparation de l'aide au retour débouche assez souvent sur des projets d'appui au développement du pays d'origine. A signaler que l'Union Européenne cherche à appuyer les retours volontaires et a créé un fonds à cet effet.

La migration circulaire

Ce n'est pas une panacée. Cela ne peut nullement prétendre à résoudre tous les problèmes, mais il s'agit d'un système à favoriser car il est susceptible de résultats très positifs. Il s'agit de favoriser les allées et venues entre pays d'origine et de destination, grâce à l'octroi de visas à entrées multiples ou à l'allègement de conditions pour l'obtention de nouveaux visas. Il devrait s'étendre à d'autres candidats que les travailleurs saisonniers.

Le Commissaire européen Frattini et bien d'autres ont noté que ce système contribue à limiter les problèmes du brain drain, en facilitant les retours, surtout pour des personnes qualifiées. Bien plus, ces personnes pourraient ainsi faire bénéficier leur pays d'origine des connaissances et expériences acquises chez nous. En outre cela peut contribuer à l'amélioration de l'action de développement des migrants en faveur de leurs pays d'origine. La facilitation de la circulation dans les deux sens permet une meilleure collaboration entre, d'une part les migrants qui envoient des fonds ou qui organisent chez nous des ONG en vue d'actions de développement, d'autre part les initiatives individuelles ou associatives de développement là-bas. Il peut en résulter un travail plus organisé, cohérent et professionnel. La migration circulaire et le co-développement font partie du plan d'action euro-africain de Rabat, déjà mentionné.

Conclusions

Pour ne pas être trop long, je me bornerai d'abord à rappeler certaines choses déjà dites :

- les droits de l'homme comme principe de base ; or la convention sur les droits des migrants reste à signer ou à ratifier par de nombreux pays, dont les pays européens.
- le caractère essentiel de bons processus d'intégration, s'étalant dans la durée et couvrant tous les aspects ; la lutte contre les discriminations et les cloisonnements socioculturels.
- l'idée d'une ouverture sélective aux migrations ne saurait être basée uniquement sur nos besoins immédiats et négliger ni, les réalités, ni les aspects humains et les droits fondamentaux ; ce serait d'ailleurs voué à l'échec.
- faciliter la migration circulaire, dont on a dit les avantages potentiels.
- améliorer les modalités de transfert des fonds des migrants et favoriser leur emploi au profit de projets de développement, sans contrainte abusive.

De façon plus générale, le Conseil européen de juin 2007 – après bien d'autres – a insisté sur la nécessité d'une bonne gestion des flux migratoires. Très bien, mais à condition qu'il s'agisse de politiques positives, globales et cohérentes, au-delà d'un réflexe de repli et de protection, avec une vision positive d'avenir. La Belgique et l'Europe auraient-elles peur de la vie ? Doutent-elles de leurs atouts ?

Parlant de l'Europe, il faut rappeler que les institutions de l'Union n'ont que des pouvoirs limités et une influence restreinte en matière de migration de longue durée et la méthode communautaire est peu d'application. Les Etats-membres ont bien trop peur de ce à quoi les entraîneraient des initiatives de la Commission et du Parlement et se réservent le contrôle du phénomène. Certes la Commission, a pris de plus en plus de positions positives ; elle a produit une série de communications à ce sujet, les plus récentes datant de décembre 2006 et mai 2007. Mais le chemin reste long et l'application est entre les mains des Etats-membres avec une grande latitude d'action. La Belgique sera-t-elle un appui à la définition concrète d'une politique positive et visionnaire ? Ou se rangera-t-elle du côté des frileux et des passésistes ? Le débat fait rage.

Etant donné la nature du sujet, une politique à l'échelle de l'Europe sera donc bien nécessaire. Encore faudra-t-il qu'elle respecte les orientations citées auparavant. Elle devra être globale et cohérente, couvrant les principaux aspects du problème et incluant aussi des éléments particuliers comme un système européen en matière d'asile et une plus grande ouverture au resettlement, c.à.d l'accueil définitif chez nous de personnes actuellement réfugiées dans des pays tiers (comme cela se pratique plus largement au Canada et aux Etats-Unis).

Pour respecter ces orientations et être un succès, toute politique européenne devra ouvrir beaucoup plus de possibilités à l'immigration légale, restreignant ainsi le champ laissé à la migration illégale avec toutes les souffrances, les trafics honteux et les violations de droits que celle-ci entraîne.

Elle devra donc reposer sur une vision d'avenir, sur la recherche des effets positifs que la migration peut avoir sur tous, et donc aussi sur la recherche de la réalisation des conditions qui rendent ces effets positifs possibles malgré toutes les difficultés bien réelles.

En parallèle, les efforts belges et européens doivent se poursuivre et s'améliorer en matière d'aide au développement. Certes le développement ne sera pas une panacée pour toutes les pressions à la migration. Mais c'est une condition nécessaire. Rappelons à ce sujet que l'aide ne saurait être vue essentiellement comme un moyen de protection contre les migrations ; elle doit être menée en vue de ses objectifs propres. Et la protection contre les migrations ne doit pas faire l'objet de conditionnalités abusives à notre aide, comme c'est souvent le cas depuis quelques années. Que, dans le cadre des accords de coopération, il y ait une négociation équilibrée entre la facilitation pas pour de la migration légale et les efforts des pays tiers pour limiter la migration illégale est une chose ; lier ces efforts des pays tiers à l'obtention de notre aide en est une tout autre.

Somme toute, il s'agit de donner à ces problèmes difficiles une solution qu'on appelle de « triple win » : des aspects positifs pour les pays d'origine, pour les pays de destination et pour les migrants eux-mêmes. Ce n'est pas gagné !

Il y a là un rôle pour tous. Pour les pays tiers, pour nos gouvernants, pour des initiatives des migrants et pour toutes sortes d'actions privées. De celles-ci on a entendu, lors des ateliers préparatoires, des exemples remarquables. Notre Caritas doit jouer pleinement son rôle, tout comme le réseau mondial de Caritas, tant dans l'action concrète comme nous y sommes déjà engagés que dans l'influence sur les décideurs. Nous avons d'ailleurs entendu l'appel fait à ce sujet lors du forum organisé à Lisbonne en septembre par Caritas Europa. Sans doute Sebastien Descamps de Caritas Internationalis, aura-t-il des choses à dire à ce sujet tout à l'heure.